

CAMPAGNES ET SOCIÉTÉ

Fonctions et usages des campagnes françaises

sous la direction de Christine ROMERO

Collection du CEDETE

Actes du colloque

Le devenir de l'agriculture et des espaces ruraux
Châteauroux 7-8 décembre 2001



PRESSES
UNIVERSITAIRES
ORLÉANS

Les dynamiques actuelles des campagnes viticoles françaises

Jean-Claude HINNEWINKEL

La culture de la vigne, longtemps consommatrice de main d'œuvre a été par excellence la culture "peuplante" des campagnes occidentales. Au cours des dernières décennies, et après la plupart des autres activités agricoles, la viticulture a connu à son tour une restructuration profonde avec contraction des espaces viticoles, concentration des exploitations et érosion assez sensible des actifs agricoles, ainsi que le soulignent les premiers résultats disponibles du RGA 2000. Au delà du constat global¹, les évolutions sont contrastées suivant les régions mais aussi à l'intérieur de celles-ci, ce que précisera notre première partie.

Les dynamiques souvent divergentes s'y traduisent par des effets induits, positifs ou négatifs selon les espaces concernés, ce qui introduit une diversité de plus en plus grande à l'intérieur des campagnes viticoles. Certains paraissent accumuler les aménités : nous essayerons ainsi d'analyser les modalités des dynamiques de campagnes attractives et vivantes dans notre seconde partie. D'autres nous paraissent au contraire menacées comme nous le verrons dans la troisième partie².

Le vignoble français : restructuration et contraction spatiale

La place des campagnes viticoles dans l'ensemble français doit, dans une première phase, être appréciée en utilisant les premières données disponibles du RGA2000. Si l'on prend en compte l'ensemble des exploitations recensées et ayant déclaré des "vignes à raisin de cuve", la comparaison avec le RGA1988 souligne l'effondrement du nombre des exploitations mettant en valeur des vignes pour la production de vins ou d'alcool alors même que les surfaces subissent une érosion assez faible.

Toutefois la place de la vigne dans le paysage agricole se rétracte, moins toutefois que celle des exploitations "avec vigne" dans l'ensemble des exploitations agricoles. La reconversion des vignobles de vins de consommation courante vers une viticulture de plus grande qualité s'est traduite une forte diminution des surfaces en vignes dans un tiers des départements encore "viticoles" en 1988 (Fig. 1c) alors

1 - Site Internet du Scees : agreste.agriculture.gouv.fr, *Résultats du recensement viticole de l'année 2000, Des viticulteurs moins nombreux mais plus spécialisés*, consulté le 5-11-2001

2 - Notre projet initial était une analyse de l'ensemble des campagnes viticoles françaises à partir des données cantonales du RGA2000. Celles-ci n'étant pas disponibles, j'ai dû me satisfaire des résultats départementaux disponibles sur Internet et me limiter, pour les analyses plus approfondies de situations locales, au territoire de l'Aquitaine pour lequel nous disposons d'informations postérieures au recensement de 1988. Seules quelques pistes ouvrent notre réflexion sur les autres espaces viticoles français.

qu'un tiers seulement ont connu une augmentation, le plus souvent légère. La viticulture est de plus en plus l'apanage de quelques départements où dominent les surfaces en VQPRD³.

Tableau : L'évolution du vignoble français entre 1988 et 2000 (source RGA 2000)

	1988	2000	Évolution
Surface en vigne -cuve (ha)	929 822	874 205	- 6,0
Exploitation vigne - cuve (unité)	269 770	141 997	- 47,4
Surface en vigne VQPRD (ha)	510 808	545 578	6,8
Exploitation vigne VQPRD (unité)	96 552	89491	- 7,3
Part VI dans SAU	3,26	2,90	- 10,9
Part exploitation VI	26,94	19,69	- 26,6
Part VQPRD dans VI	54,90	62,40	13,6

Moins nombreuses les exploitations sont désormais plus grandes par suite du relatif maintien des surfaces cultivées : leur surface moyenne en vigne passe de 5,5 hectares en 1988 à 8 hectares en 2000. La baisse du nombre d'exploitations et donc des emplois de chefs d'exploitation, est compensé par un travail salarié qui au contraire se développe : 52 000 salariés permanents en 2000, soit 6 % de plus qu'en 1988. La part des exploitations utilisant ces permanents passe de même de 12 % en 1988 à 18 % aujourd'hui. L'activité des salariés saisonniers est également en légère progression, malgré l'essor de la mécanisation des vendanges. Elle touche 61 % des surfaces en 2000 contre 38 % en 1988⁴. Le travail effectué par des entreprises de travaux agricoles fait plus que doubler en 12 ans. Il ne représente cependant que 1 % de l'ensemble du travail accompli dans les exploitations.

Ce constat global sommaire masque en réalité des dynamiques territoriales contrastées : En dehors de départements comme le Doubs ou la Moselle où les progressions spectaculaires correspondent à des évolutions très faibles en valeur absolue, les progressions les plus spectaculaires (plus de 25 %) concernent des départements du centre de la France qui sont dynamisés par de petits vignobles "VQPRD" revigorés par la mode des produits du terroir comme ceux de Quincy, Reuilly ou Menetou-Salon dans le Cher, de Saint-Pourçain-sur-Sioule dans l'Allier...

Moins spectaculaires en pourcentage (moins de 25 %) mais autrement significatives en surface, sont les progressions des grands vignobles, Anjou-Touraine, Alsace, Bourgogne, Champagne, Côtes du Rhône méridionales et Bordelais. Avec plus 12 000 hectares de vignes, la Gironde "consomme" à elle seule plus du tiers de l'augmentation de surface de l'ensemble des VQPRD.

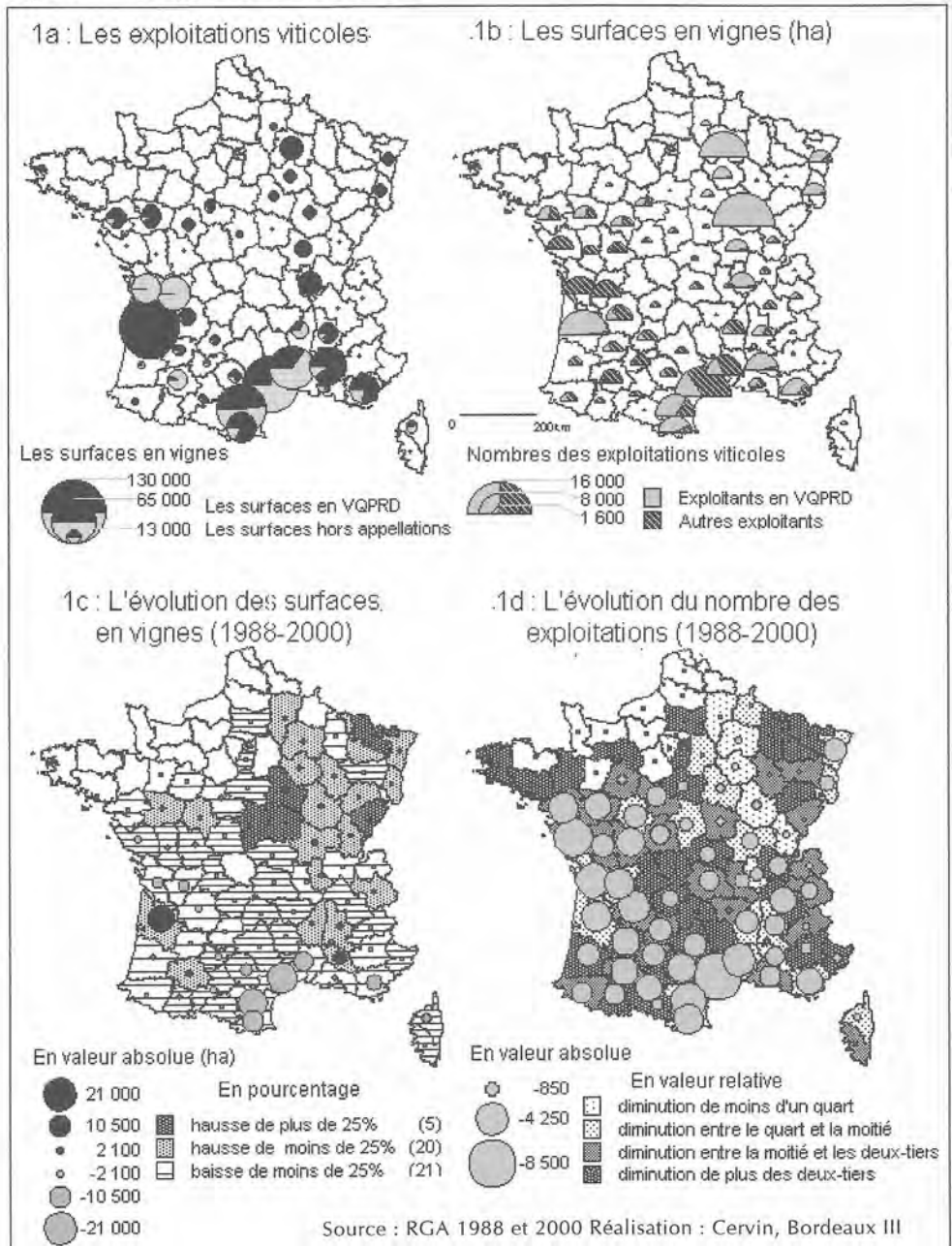
Les surfaces en vignes diminuent au contraire dans tous les départements où la viticulture s'est contractée sur des petits vignobles ayant réussi leur reconversion qualitative. Ainsi en est-il de tous les autres départements aquitains, Dordogne comprise, de la Région Midi-Pyrénées, à l'exception du Gers. Les surfaces déclinent assez fortement en Charentes où la crise du Cognac entraîne également une

3 - VQPRD ; vin de qualité produit dans une région de qualité

4 Site Internet du Scees, *ibid.*

reconversion partielle vers les vins de pays. Elles s'effondrent en Languedoc-Roussillon où les vignes d'appellation résistent bien et où progressent les vins de pays de cépage.

Figure 1 : La vigne en France en 2000



Ainsi, malgré une échelle d'analyse (le département) pas toujours adaptée mais rendue incontournable pour des raisons de sources statistiques, les campagnes viticoles françaises apparaissent animées par des dynamiques divergentes, avec campagnes viticoles en essor et campagnes viticoles, sinon en déclin, du moins en stagnation.

Les campagnes viticoles vivantes

Ce sont au premier rang, les campagnes des vignobles dont le renom repose sur l'affirmation précoce d'un produit local de qualité, cette revendication étant alors considérée comme une solution au problème récurrent de la filière vitivinicole, la surproduction.

Les vieux vignobles de renom

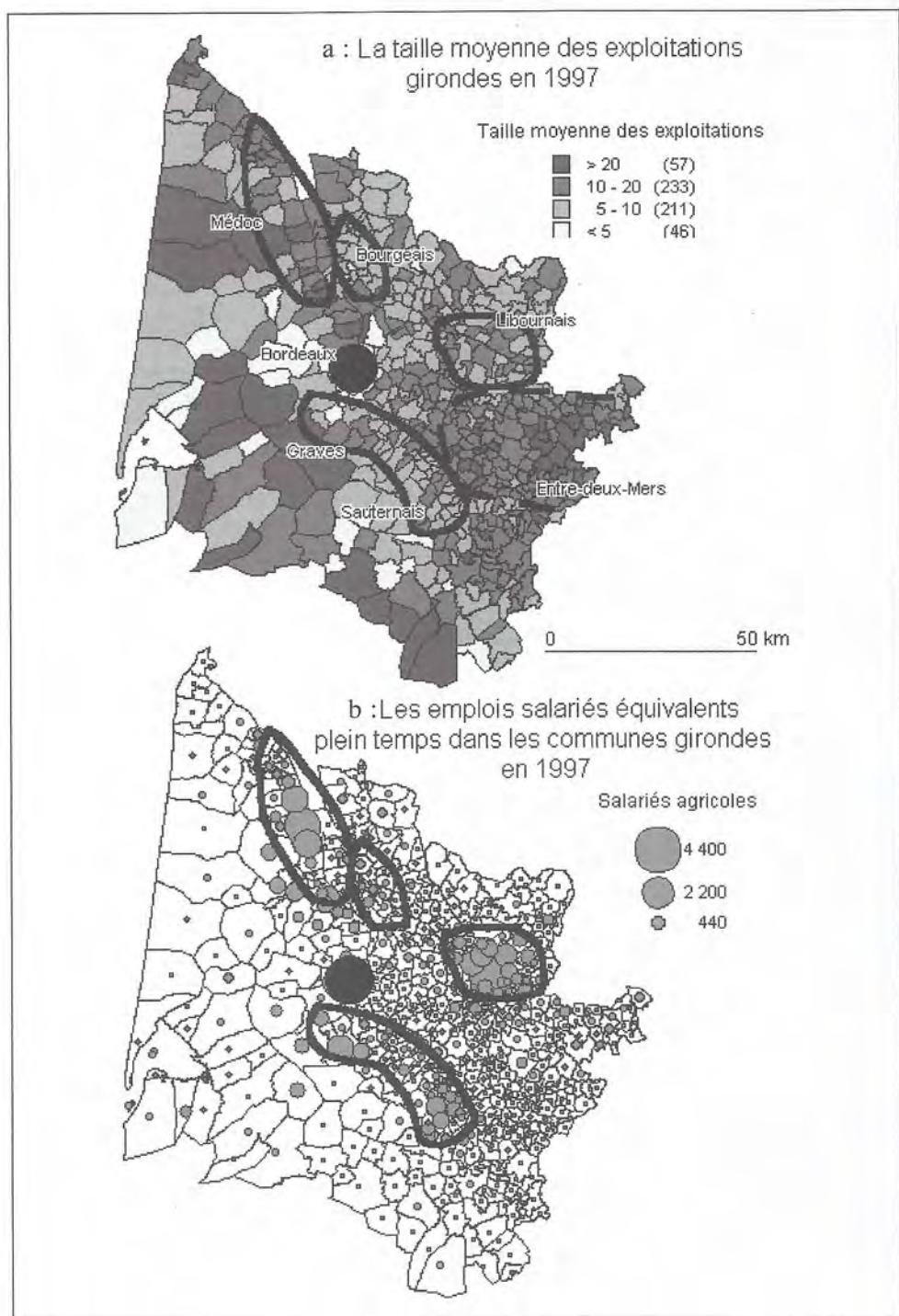
Ils se caractérisent tous par un mode d'implantation de la vigne qui confine au jardinage. La conduite de la vigne y demeure traditionnelle, avec une densité de pieds à l'hectare élevée (5000 pieds à l'hectare minimum), en rangs étroits, avec palissage et sols travaillés, où alternent bandes enherbées et bandes labourées qui, associées aux variations d'expositions et d'orientation, compose une marqueterie chatoyante.

En maintenant ce mode d'exploitation traditionnel, à la fois pour des raisons de qualité mais aussi pour des raisons d'images, ces campagnes viticoles restent des campagnes actives par le vin. Les exploitations sont majoritairement de petites tailles, celles qui se sont agrandies emploient une main d'œuvre abondante. La mécanisation limitée et la conduite traditionnelle imposent des salariés permanents tant au chai pour l'élevage du vin et la mise en bouteilles, que dans les vignes pour les multiples "façons". Et quand l'exploitation ne dispose pas du personnel permanent ou occasionnel suffisant, ce sont désormais des entreprises spécialisés qui dans les grandes régions viticoles prennent le pas. En Gironde le vignoble de Saint-Emilion, des Graves ou du Sauternais nous fournissent de bonnes illustrations (carte 2a et 2b) d'exploitations de taille moyenne disposent d'une main d'œuvre abondante.

Mais l'impact direct que représente la production n'est qu'un aspect de la valeur finale des vins produit dans ces pays. Les impacts indirects seraient presque aussi importants en valeur et représentent l'activité économique supplémentaire générée en amont et en aval. En amont, on trouve le négoce de produits agricoles : vente et entretien de matériel viticole et vinification, les entreprises de travaux agricoles, les services aux entreprises dont les banques et les assurances. Maçons et charpentiers y trouvent une part essentielle de leurs activités. À cela s'ajoute un encadrement professionnel de plus en plus fort, générateur d'emplois où l'on retrouve les œnologues, les structures syndicales. En aval ce sont les courtiers, les négociants, les commerces des vins de détail. La fonction de pôle du bourg central où se concentrent les services et les entreprises de ce véritable "complexe territorial localisé"⁵ est souvent renforcée

5 - Nous reprenons cette expression de J. Vaudois dans sa présentation du "complexe territorial localisé endivier" dans le Nord de la France lors des journées rurales d'Aix-en-Provence (20-22 mai 1999). Ce "concept de base de la production" est le résultat des interactions entre le système d'encadrement (institutions professionnelles et services de l'État et des collectivités territoriales, les banques, les organismes de recherches...) et le système de production - vente - consommation

Figure 2 : Les principales régions viticoles girondines



par l'ouverture récente d'une Maison des vins, à la fois siège du Syndicat local des vins et point d'accueil, d'informations sur les vins, point de vente aussi bien sûr. Cette fonction d'accueil devient un appui essentiel dans l'essor d'un tourisme viticole, avec accueil sur l'exploitation dans le cadre de circuit de découvertes.

Les travaux réalisés en Bordelais⁶ soulignent assez nettement l'existence de tels complexes vitivinicoles au niveau local, celui d'un bassin de vie, surtout s'il s'identifie à une appellation locale. Il s'en dégage une multiplication des emplois et une certaine aisance de ces pays viticoles dont la qualité des constructions résidentielles ou des bâtiments d'exploitation est un signe. Toutefois, l'appréciation de la source du dynamisme de ses campagnes viticoles est rendue délicate par la localisation de la plupart de ces vignobles dans la zone de métropolisation bordelaise ou à proximité des grands axes que sont les vallées de la Garonne et de la Dordogne. Et si l'attrait du cadre viticole joue fortement sur le dynamisme démographique de ces espaces, quelle place faire à l'attraction urbaine ?

Particulièrement bien représenté dans la "mer de vignes" du Bordelais et de ses prolongements, ce type de campagne viticole dynamique caractérise les véritables "guirlandes viticoles" que sont la plupart des vignobles du Val de Loire en Anjou-Touraine, de Bourgogne, de Champagne et d'Alsace.

A un degré moindre, il paraît également concerner les vignobles reconvertis des Corbières et du Minervois, où justement la grande ville est là le plus souvent absente. Une comparaison minutieuse permettra sans doute de préciser ainsi les rôles respectifs de la ville et du vignoble dans les dynamiques locales.⁷

Différente paraît être la situation des petits vignobles isolés au cœur de campagnes orientées le plus souvent vers des spéculations céréalières.

Les campagnes redynamisées par la vigne

Deux situations ont pour l'heure retenu notre attention.

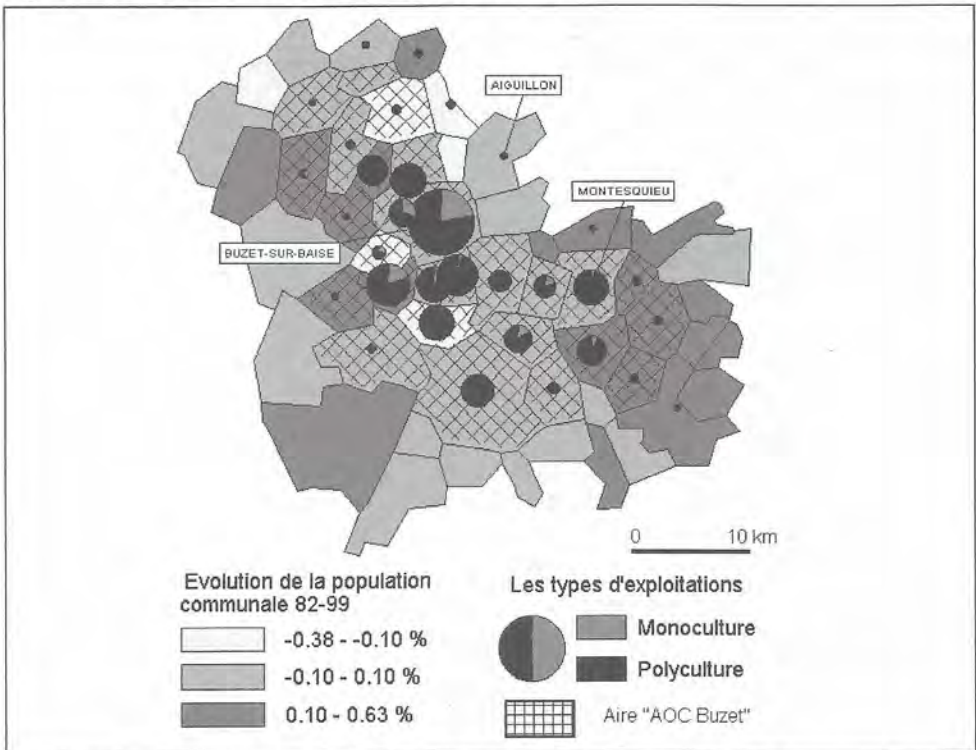
Premièrement les îlots viticoles comme Saint-Pourçain, Chablis, les vignobles "en archipel" comme ceux du Jura ou encore ceux implantés de part et d'autres de la Loire moyenne, Sancerre bien sûr, Quincy, Reuilly, Ménéton-Salon, Pouilly-sur-Loire, Gien... En Aquitaine ce sont les vignobles du sud de la région (fig.2) mais aussi celui de Buzet en Lot-et-Garonne (fig.3).

L'histoire du vignoble contemporain de Buzet commence en fait au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, avec la création d'un syndicat de défense par quelques viticulteurs implantés sur les coteaux et soucieux de qualité⁸. A cette époque l'essentiel des céps de la région sont des hybrides installés dans la plaine pour la production de vins de table. L'obtention par 8 communes de la reconnaissance en VDQS en 1948, la création d'une cave coopérative en 1955,

6 - HINNEWINKEL, Jean-Claude. Acteurs viticoles et développement endogène en Aquitaine. In *Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe*. Nantes : CESTAN - IGARUN, 2000, pp. 381-394.

7 - Nous avons là un des thèmes de recherche retenu par le CERVIN pour le prochain contrat quadriennal dans le cadre de l'équipe d'accueil INTERMET de l'Université Bordeaux 3.

Figure 3 : Le vignoble de Buzet (Lot et Garonne)



Source : Cave coopérative de Buzet , INSEE: RGP 1999, Réalisation : CERVIN, Bordeaux III

puis l'arrivée en 1968 comme directeur d'un ingénieur agronome, ancien de Lafitte-Rotschild orientent le vignoble des Côtes de Buzet vers une recherche continue de la qualité, avec au fil des années formation d'une véritable génération de viticulteurs. Un Groupement de Vulgarisation Agricole se donne alors pour but de fixer les "paroissiens" de cette nouvelle "cathédrale" qu'était devenue la cave coopérative et ainsi enrayer l'exode rural inexorable de la région. Le mouvement ainsi lancé, les discussions en assemblée générale, les séances de formations ou les démonstrations tournantes de village en village achèvent de transformer les mentalités ; les exploitations se spécialisent, les jeunes reviennent. Et, signe des temps, on assiste depuis 4 ou 5 ans à des demandes de formations viticoles pour les enfants d'adhérents. La relève paraît assurée au moins pour les exploitations de taille suffisante. Il faut dire que la cave verse en moyenne actuellement 50 000 f. par hectare, ce qui assure un revenu substantiel dans une région où d'autres spéculations comme les tomates, les fruits ou les fraises connaissent de périodiques difficultés.

La cave contrôle ainsi plus de 90 % du vignoble de Buzet et on ne note aucune demande de départ. Les viticulteurs indépendants sont, à une exception, des "étrangers", récemment implantés. La cave emploie 90 personnes à plein temps,

8 - HINNEWINKEL, Jean-Claude. Terroirs et "qualité des vins", quels liens dans les vignobles du nord de l'Aquitaine ? *Sud-Ouest Européen*, décembre 1999, n° 6, pp. 9-19.

plus 90 VRP multicartes. Elle accueille 120 à 130 000 visiteurs par an soit plus que Bonaguil. C'est le second site du "47" après Aquacity... Ce véritable pôle économique anime un espace de 27 communes ; une dizaine d'entre elles constituent le cœur de cet îlot viticole en pleine polyculture garonnaise. Elles correspondent à la retombée du plateau landais sur les hautes terrasses garonnais. C'est là que la vigne a indiscutablement permis le maintien de nombreuses exploitations. Les vignes y dominent dans le paysage, ourlant de façon continue les coteaux qui dominent l'autoroute.

Mais il n'y a pas eu ici induction d'un "complexe territorial localisé", les viticulteurs ayant recours aux services d'Agen, de Marmande ou de Bordeaux . Et les dynamiques démographiques locales montrent tout au plus une stagnation, hors de la zone d'influence directe d'Agen qui mord sur le vignoble à l'est.

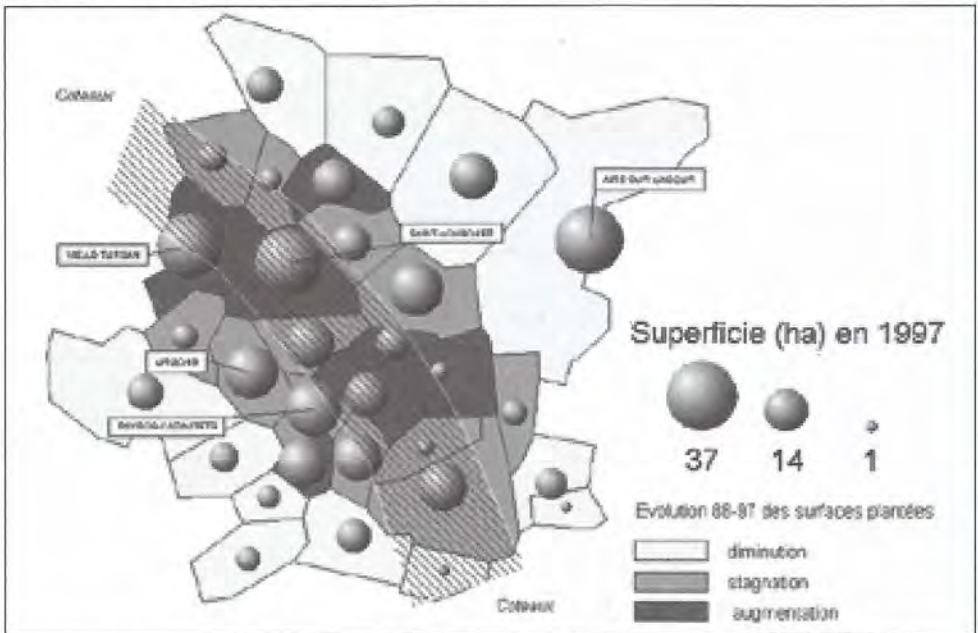
Même constat dans le Tursan, petite région du sud des Landes, dont l'économie traditionnelle était fondée depuis le Moyen âge sur l'association céréales-viticulture.

Deuxièmement, **les campagnes à vignobles diffus** dans un paysage de polyculture. Dans le Tursan, la crise phylloxérique a provoqué, ici comme dans la plus grande partie de la Gascogne, le remplacement des cépages locaux par des hybrides gros producteurs afin de satisfaire la demande des marchés urbains en vins de consommation courante⁹. La constitution du Syndicat de Défense et de Contrôle des Vins du Tursan en 1955 est le point de départ de la régénération du vignoble sur les "meilleurs terroirs", les rebords des lambeaux de plateaux découpés par les affluents de l'Adour. La cace coopérative est inaugurée en 1957, l'AOVDQS Tursan est obtenue l'année suivante. La cave coopérative emploie aujourd'hui 15 salariés, pour un chiffre d'affaires de 20MF dont 10 % à l'export. Là encore la vigne a été un élément de maintien d'exploitation en polyculture de taille moyenne pour les 180 adhérents qui se partagent 400 ha et sont répartis sur 40 communes. Il y a sans doute là un facteur explicatif à une relative résistance démographique de cette contrée rurale loin des grandes agglomérations régionales : entre 1986 et 1995, 11 jeunes agriculteurs se sont installés en viticulture "au pays" et 17 ont agrandis leur "atelier vignes".

Pourtant le voyageur qui traverse le Tursan en empruntant les axes qui conduisent à Geaune a bien du mal à imaginer qu'il traverse une région viticole. Quelques parcelles isolées apparaissent ça et là au milieu des champs de maïs mais pas point de beaux "terroirs viticoles" pour attirer le regard et retenir les visiteurs... Il faut abandonner les axes principaux pour découvrir, à la faveur d'affleurements d'argile à graviers ou d'alluvions anciennes à galets quelques parcelles regroupées sur un versant en pente souvent forte : le vignoble du Tursan est ainsi un vignoble extraordinairement dispersé, diffus dans un paysage dominé par la culture du maïs. Peut-on encore parler de campagnes viticoles ? Pourtant, une enquête menée auprès de la population en 1998 souligne combien le vin et la vigne constitue l'item majeur d'une territorialité affichée à l'intérieur comme dans les régions voisines¹⁰.

9 - ROUDIE, Philippe et HINNEWINKEL, Jean-Claude, Une empreinte dans le vignoble, XX^e siècle : naissance des Vins d'Aquitaine d'Origine Coopérative. Bordeaux : LPDAEditions, 2001. 141 p.

Figure 4 : Les vignes de Tursan (Landes)



Source : S. Sans, Réalités et représentations en Tursan, TER de géographie, Université de Bordeaux III, 1998 180 p.. Réalisation CERVIN Bordeaux III 2000

À travers les exemples mêmes sommairement présentés, la vigne paraît véritablement jouer un rôle d'entraînement incontestable, quoique pas toujours aisé à mesurer, dans deux cas :

- chaque fois que les besoins en main-d'œuvre et services sont suffisamment développés pour générer un véritable "complexe territorial localisé";
- chaque fois que la vigne permet le maintien, le renouvellement voire l'installation d'exploitations en polyculture.

Les autres situations paraissent plus problématiques avec des campagnes, sinon toujours des vignobles, en danger.

Des campagnes viticoles "menacées"

Nous trouvons ici à la fois les campagnes viticoles où l'avenir démographique est incertain et celles où la vigne paraît en recul. Du premier ensemble relèvent les vignobles où l'emporte une logique productiviste d'où le choix du titre qui suit.

Les nouveaux vignobles de "masse"

L'exemple retenu est bordelais. La fig2 souligne parfaitement que dans l'Entre-deux-Mers dont toute la partie centrale et orientale a une vocation de monoculture viticole récente, la taille moyenne des exploitations est relativement élevée, alors

10 - Stéphanie Sans, Réalités et représentations en Tursan, TER de géographie, Université M. de Montaigne-Bordeaux 3, 1998, 180 p.

que les salariés agricoles y sont peu nombreux. Les parties centrales et orientales de l'Entre-deux-mers font partie des régions récemment conquises par la monoculture viticole¹¹. Depuis le début des années 1960, l'Entre-deux-mers central et oriental s'est spécialisé dans la monoculture viticole. C'est là que sont produits aujourd'hui plus de la moitié des vins génériques bordeaux et bordeaux-supérieur. Cette région est dominée par les caves coopératives. Mais depuis un quart de siècle de grosses exploitations se sont constituées, profitant de l'extraordinaire phase de prospérité que connaît le vignoble bordelais depuis le milieu des années soixante-dix.

Les lois du marché et notamment la concurrence impitoyable des vignobles de l'hémisphère sud se sont traduits ici par le triomphe de la logique productiviste, génératrice d'un paysage viticole nouveau en Gironde. Sur ces plateaux aux larges horizons, les vastes parcelles résultant d'un remembrement officiel ou spontané composent un paysage assez monotone que viennent à peine troubler les boqueteaux de chênes et de pins mêlés qui signalent les buttes résiduelles avachies. La vigne est plantée à faible densité, 3000 pieds par hectare, le tiers environ de la pratique médocaine, la moitié de celle du Saint-Emilionnais. Il s'agit de réduire la main d'œuvre au maximum, les "vignes larges" diminuant les "tours" de tracteurs mais aussi les multiples façons manuelles, sans réduire les rendements. C'est à ce prix que les viticulteurs peuvent soutenir la concurrence et alimenter les linéaires de la grande distribution avec des vins "compétitifs", au moins en ce qui concerne le prix. On est alors loin de l'impression de jardinage évoquée plus haut et l'aspect "grande culture" se lit aussi souvent dans les pratiques culturelles avec tout particulièrement l'utilisation du désherbage total qui réduit encore les façons. Les exploitations sont dans l'ensemble de grande taille, et si la vente directe à la propriété se développe sous l'influence du tourisme, elles alimentent principalement le grand négoce bordelais. La taille des tracteurs rencontrés et la faible densité humaine accroissent l'impression de grande culture.

Moins d'exploitations, moins de salariés, tout cela se traduit par une moindre densité de population qui n'est pas sans poser des problèmes en terme de maintien des équipements et donc en terme de développement local pour les régions concernées. Certes les vieux bourgs ruraux comme Sauveterre de Guyenne sont essentiellement animés par les activités viticoles et concentrent les services aux exploitants et à leur famille. Mais sur ces vastes étendues viticoles à l'écart des grands axes, ils sont espacés et le bilan démographique pour la dernière période inter censitaire demeure plus que mitigé. L'éloignement de Bordeaux et les choix économiques se conjuguent pour rendre précaire l'avenir démographique de la région. C'est ce qu'on bien perçu les élus locaux qui au travers de la coopération intercommunale cherchent à enrayer un déclin que certains jugent inexorable : c'est la région de Gironde la plus dynamique sur ce plan car la vigne n'est plus ici une activité peuplante et ne peut générer qu'un "complexe territorial localisé" aux mailles très lâches.

11 - Roudié Ph., *Vignobles et vigneron du Bordelais (1850-1980)*, Paris, éditions du CNRS, 1988, 436 p.

La viticulture apparaît ainsi dans certaines régions, comme l'Entre-deux-Mers, moins génératrices d'emplois avec le développement de la mécanisation et surtout des techniques de conduites de la vignes moins consommatrices de main d'œuvre. Ici la technicité croissante de la filière se traduit par l'exode des jeunes, ce que les enquêtes en cours nous permettrons de mieux mesurer. Situation difficile également pour les vieux vignobles de vin de table qui n'ont pas su ou pas pu se reconverter.

Les campagnes viticoles en cours de reconversion ...

Dans le sud du département des Landes, entre Adour et Béarn, la Chalosse a été une importante région viticole au Moyen-âge et au début des Temps modernes. Les vicissitudes de la conjoncture internationale au XVIII^e siècle et au début du XIX^e, la crise phylloxérique ensuite ont entraîné une conversion aux cépages gros producteurs tout en consacrant une part de plus en plus importante de la SAU aux céréales (blé et maïs). Toutefois au recensement de 1970, la Chalosse recense encore 5797 exploitations "ayant des vignes", pour un total de 6 672 exploitations soit 87 %, une seule de plus de 10ha, et les deux tiers exploitant moins de 1ha. La vigne couvre alors 5508 hectares soit un peu moins de 7 % seulement de la SAU. Les hybrides producteurs directs représentent la moitié de l'encépagement, plus des deux tiers dans certaines zones. La Chalosse est alors productrice de vins de consommation courante, 250 000 hl en moyenne au début des années 1970, plus des deux-tiers en blanc, essentiellement vinifiés dans cinq caves coopératives créées en 1960 et 1961.

Aujourd'hui, par fusions successives, il n'en reste qu'une à Mugron : les 1920 adhérents des caves à leur fondation, ne sont plus que 250. La production annuelle n'est plus que de l'ordre de 15 000 hl, dont la moitié en vin de pays. Parallèlement la place de la vigne a fortement régressé dans le paysage, pour se concentrer autour de la cave coopérative de Mugron.

Ce schéma est dans sa configuration générale, contraction spatiale sur quelques sites et revalorisation qualitative ce que nous retrouvons dans la plupart des vignobles producteurs traditionnels de vins de consommation courante, notamment en Languedoc mais aussi en Charentes. Mais cela se traduit par des vignobles entiers qui disparaissent et des campagnes déstructurées qui se vident, contrairement à ce qui se passent près des agglomérations où la disparition du vignoble est souvent synonyme de densification des activités et de l'habitat.

Les campagnes viticoles "interstitielles" de l'urbanisation

Dans la périphérie bordelaise, en moins d'un siècle, l'extension de l'agglomération a fait disparaître la quasi-totalité de son vignoble périurbain soit environ 750 exploitations viticoles, dont 350 châteaux, l'équivalent de plus de 5 000 hectares. La cohabitation entre vignes et résidences, entre vignes et industrie s'y marque par des nuisances et conflits qui entraînent souvent une perte de valeur des propriétés viticoles et à terme leur abandon. Mais surtout la lutte pour la terre opposent les organisations professionnelles du monde vitivinicole, soucieuses de protéger des terroirs qu'elles considèrent comme un patrimoine et bon nombre d'élus locaux, en mal de terrains pour implanter zones d'activités et lotissements,

seuls moyens d'accroître les ressources communales. Il paraît utile de rappeler à ce propos que les viticulteurs ne paient aucune taxe professionnelle, au contraire des artisans et industriels. Ainsi la viticulture ne nourrit pas directement le budget communal et est pour beaucoup un obstacle au développement.

Ce phénomène ne se limite pas à la périphérie bordelaise et a été bien étudié autour de Libourne¹². Il est présent autour de toutes les petites villes et de tous les bourgs girondins, renforcé par la tradition en Gironde d'un habitat dispersé, d'un urbanisme diffus qui entraîne un mitage souvent au détriment des meilleurs terroirs. Les organisations viticoles ont vigoureusement réagi et sont désormais consultées. Si autour de Bordeaux un accord est intervenu, ailleurs la situation demeure le plus souvent tendue et les enjeux financiers sont tels que, hors des vignobles prestigieux, le béton est souvent victorieux.

Ce combat se retrouve à peu près de façon similaire autour de toutes les agglomérations en pays viticoles, en Pays de Loire comme en Bourgogne, au sud de Dijon ou autour de Beaune, en Savoie sur les flancs du Mont Granier comme en Côtes du Rhône méridional dans le vignoble de Tavel. Et ce sont souvent les terroirs les plus anciens, donc les plus renommés qui en sont les victimes car proches du cœur des agglomérations.

Conclusion

La géographie des campagnes viticoles françaises apparaît ainsi contrastée et surtout très mouvante, ce qui peut sembler paradoxal pour une culture pérenne dont la renommée repose sur le terroir, unique, irremplaçable... Pourtant, l'histoire des régions viticoles met en exergue les mutations continues des espaces productifs viticoles en France comme ailleurs en Europe et dans le Monde. Aussi cet inventaire des situations et des dynamiques doit être affiné et surtout élargi pour mieux mettre en lumière les effets induits de cette activité agricole. Il nous faudra notamment mettre au point, avec l'aide d'économistes, des instruments de mesure du poids du vin dans le développement local. C'est l'un des objectifs du prochain contrat quadriennal du CERVIN.

12 - ROUCHY, Marie-Stéphanie, Les conflits d'utilisation du sol sur la commune de Libourne : la viticulture face à l'urbanisation, TER de Géographie, Université M. de Montaigne-Bordeaux 3, 1994